



## Fédération Royale Marocaine de Natation

### PROCES VERBAL N° 08/2017 DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR Tenue le 21 Octobre 2017 à Casa

#### **Membres présents :**

M. Driss HASSA  
M. Youssef ZIAD  
M. Mustapha KAROUCH  
M. Abderrahman MAZIRH  
M. Rachid ABOUZAIID  
M. Driss TALAA  
M. Youssef EL HAOUAT.  
M. El Mostafa EL AHMARI  
M. Aziz ALAOUI RACHIDI  
Mme Khadija ELHAOUAT  
M. Abdelhalim FAKIHANI  
M. Bouabid SALLAK.  
M. El Hassane MEHDIOUI  
M. Mohamed BAKRI

#### **Membre absent excusé:**

M. Hassan DASOULI

La séance est ouverte à 15h20, à la salle de réunion de la piscine olympique du complexe sportif Mohamed V à Casablanca, sous la présidence de M. Driss HASSA, Président de la FRMN, le secrétariat est assuré par M. Abderrahman MAZIRH, Secrétaire Général-adjoint, en présence de M. Zouheir EL MOUFTI, Directeur Général de la fédération.

#### **Ordre du jour**

1. Homologation du P.V N°7.
2. Courrier.
3. Assemblée générale extraordinaire.
4. Assemblée générale ordinaire.
5. situation financière.
6. Divers.

## **1/ Homologation du PV N° 7/ 2017 :**

Ce PV est homologué à l'unanimité avec les modifications et ajouts suivant :

Dans le point 3/ Etude et approbation du calendrier national et les règlements sportifs y afférent :

- Les règlements sportifs seront élaborés par la CSR.
- L'organisation, avant le championnat d'hiver 2018, d'une table ronde pour l'évaluation de la 2eme partie du programme national de la saison écoulée 2016-2017.
- Une autre table ronde serait organisée en fin de saison ou au début de la saison prochaine pour évaluer le programme national 2017/2018.

Dans le point 4/ Finalisation des projets des règlements généraux et règlements disciplinaire : La version finale **du projet** des règlements généraux et règlements disciplinaire ...

## **2/ Courrier**

(Voir annexe ci-joint)

## **3/ Assemblée générale extraordinaire.**

Le C.D a pris connaissance des propositions de modifications sur les règlements généraux, envoyées par les associations. Ces propositions ainsi que ceux du CD seront soumis à l'assemblée générale extraordinaire prévue le 22/10/2017.

## **4/ Assemblée générale ordinaire.**

Le CD a approuvé les rapports moral et financier qui seront présentes à l'assemblée générale ordinaire de la fédération le 05/11/2017.

## **5/ Situation Financière.**

MM. Le Trésorier Général et Le Président de la fédération ont présenté et informé le Comité Directeur de la situation financière.

## **5/ Divers**

M. Le Président de la fédération a informé le Comité Directeur de :

- la réunion du MJS avec les fédérations sportives, le 18 Octobre courant, et qui s'articulait sur les méthodes de gestion, la bonne gouvernance, et l'habilitation des Fédérations Sportives Marocaines.
- L'invitation de M. le Directeur régional de la jeunesse et sport, région Tanger-Tétouan, dans le cadre des travaux de constructions d'une nouvelle piscine olympique couverte à Tanger.
- La lettre de consultation à propos de la demande de l'USCM du Haut patronage Royal pour la 2eme édition du Tournoi international du WP.

D'autre part, le C.D a décidé :

- Suite aux explications de Mme Khadija El HAOUAT, chef de la délégation Marocaine qui a pris part au championnat arabe du water polo 20 ans et moins qui se sont déroulé du 09 au 12 Octobre 2017 à Tunis, de transmettre le dossier des cas d'indiscipline à la commission de discipline.
- Suite aux explications de M Youssef El HAOUAT, Président de la commission technique, de transmettre les dossiers des poloïstes Noamane HOUATI et OUAZZANI IBRAHIMI Soufaine à la commission de discipline.
- de retenir les temps réalisés par les nageurs, en équipe nationale, qualificatifs aux championnats du Maroc.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est Levée à 20h05.

**Le Secrétaire Général Adjoint**

**MAZIRH Abderrahman**

**Le Président de la FRMN**

**HASSA Driss**